

*Loi organique de 1983*

Je voudrais expliquer au député que notre parti a pris position. Il s'est notamment déclaré en faveur de la création d'emplois. Voilà la politique que le gouvernement progressiste conservateur appliquera après les prochaines élections. Le député pense que nous n'avons pas de politique, mais il se trompe, monsieur le Président; nous la parachevons. Laissez-nous un peu de temps et nous créerons des emplois. De nombreux travailleurs de l'automobile soutiendront notre parti à 100 p. 100.

A mon avis, ce projet de loi créera encore plus de confusion dans le monde des affaires. Nous aurons un ministre d'État à l'Expansion économique régionale ainsi qu'un ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le commerce abandonne sa place traditionnelle pour passer aux Relations extérieures.

Il se peut que quelques vastes groupes de pression comprennent où le gouvernement veut en venir, mais les PME n'en ont pas la moindre idée et elles n'ont ni l'argent ni les ressources voulus pour pouvoir survivre. Le gouvernement ne fait rien pour faciliter l'implantation de nouvelles industries ou de nouvelles entreprises qui créeraient des emplois au Canada.

Le ministre d'État au Développement économique régional aura des bureaux dans toutes les villes du pays ainsi que le ministre de l'Expansion régionale et industrielle. Les hommes d'affaires ne sauront pas trop à quel bureau s'adresser.

Nous assistons, en fait, à une prolifération de la bureaucratie. Cette situation permet également au gouvernement de s'écarter de sa formule des 6 et 5 p. 100 qui, à l'entendre, a été tellement bénéfique pour le Canada. Elle n'a eu aucun résultat si ce n'est qu'elle a protégé les fonctionnaires.

Je crois qu'une région bénéficiera grandement des subventions au développement industriel régional administrées par le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Cornwall devrait pouvoir profiter vraiment de ce programme. Comme on y a affecté des crédits de 300 millions de dollars, cette somme devrait permettre à quelques industries nouvelles de survivre pendant un an ou deux. Qu'advient-il d'elles ensuite, voilà la question.

Revoyons ensemble les attributions du ministre de l'Expansion industrielle régionale. Son portefeuille a été amputé du commerce extérieur, mais on y a ajouté le commerce intérieur. Une compagnie qui essaie d'implanter une usine doit établir comment sa production se répartit entre les marchés d'exportation et le marché national. Il n'est guère commode pour elle de devoir s'adresser à un premier ministre pour certaines choses et à un deuxième pour d'autres. En outre, ce n'est pas au gouvernement de vendre les produits. Je crois qu'il faudrait inciter le secteur privé à s'en charger lui-même. Il n'y a pas de représentants de commerce au gouvernement, mais il y en a dans le secteur privé.

La principale critique que nous formulons c'est qu'on en revient aux subventions. Pourtant, elles n'ont guère donné de résultats. Même si nous sommes entièrement pour le MEER, il n'a pas réussi à favoriser l'expansion dans les régions du pays qui ont besoin d'aide parce qu'elles ont perdu énormément d'emplois. Le gouvernement confie aussi les petites entreprises

à ce nouveau ministère, monsieur le Président, mais elles ne disposent pas du savoir-faire ni du personnel voulus et ne forment pas de groupes de pression. La Fédération canadienne de l'entreprise et l'Association canadienne indépendante de la petite entreprise ont toutes deux signalé que ce projet de loi n'apportait aucune aide aux petits exploitants. Quand on sait, monsieur le Président, qu'environ 85 p. 100 des entreprises canadiennes sont des PME, on en saisit mieux l'importance pour la masse des Canadiens. Par conséquent, je comprends mal les raisons de ce chambardement inutile. Le gouvernement devrait s'occuper de créer de nouveaux emplois et d'en confier la tâche de nouveau au ministre de l'Industrie et du Commerce. Ce ministère avait pour mission d'attirer au Canada des entreprises étrangères et d'intéresser les Canadiens à investir dans des entreprises créatrices d'emplois. Cet aspect n'existe plus avec le nouveau ministère. Pire encore, on réunit deux ministères aux antipodes l'un de l'autre. Celui de l'Industrie et du Commerce veillait au maintien des entreprises florissantes et le MEER avait été créé pour aider les entreprises marginales à s'en sortir, afin de donner du travail dans les régions du Canada qui sont défavorisées dans le domaine industriel. Maintenant qu'ils sont réunis, lequel de ces deux ministères obtiendra la faveur du gouvernement? A mon avis, monsieur le Président, le gouvernement libéral veut réduire le nombre des entreprises, car plus elles sont nombreuses, plus la population d'une circonscription augmente, ce qui ne concorde pas avec sa politique. Pour tout dire, notre parti s'oppose fermement à ce changement. Nous sommes carrément contre le projet de loi. C'est une réorganisation de bureaucrates. Les citoyens du Canada ne vont pas en profiter.

● (1630)

La nouvelle organisation, le nouveau ministère, aura notamment pour tâche de décider à qui attribuer de l'argent. Les mieux placés pour prendre de telles décisions, monsieur le Président, ce sont les hommes d'affaires. Le bureaucrate qui n'a jamais mis les pieds dans le secteur privé, qui n'est presque jamais sorti de la capitale, n'a pas la moindre idée des chances de succès d'une entreprise. Dans la nouvelle administration, absolument aucune collaboration n'est prévue avec les gouvernements des provinces de manière à aider les bureaucrates à distinguer entre les industries rentables dans les Maritimes ou le nord de l'Ontario et celles dont la réussite sera toujours assurée dans le sud de l'Ontario.

Une analyse s'impose. Il nous faut des données du secteur privé. La responsabilité de les recueillir devrait revenir aux hommes d'affaires. A mon avis, il s'ont détruit les avantages que nous procuraient le MEER et le ministre de l'Industrie et du Commerce, que l'on a fusionnés comme on jette des ingrédients dans un mélangeur en espérant qu'il en sorte quelque chose de mieux. Habituellement, lorsque l'on mélange des ingrédients dans un mélangeur, le résultat est satisfaisant. Je crois, monsieur le Président, que dans ce cas-ci le résultat sera plutôt désagréable et que tout le monde sera mécontent. Les seuls à s'en réjouir seront les grands amis du parti libéral.